

OUVERTURE DE POSTE

Titre :	Chef de division installations et équipements récréatifs
Statut :	Poste cadre permanent, 40 h
Affichage :	22 octobre au 6 novembre 2014
Échelle salariale :	64 889 \$ - 79 745 \$

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du directeur des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le chef de division installations et équipements récréatifs planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'offre de service et la gestion des installations et les équipements récréatifs de la ville. Il conseille, soutient et agit comme expert dans la gestion des ressources techniques, physiques et matérielles ainsi que dans l'opération d'installations et d'équipements récréatifs. Il apporte le soutien requis aux organismes reconnus et à leurs bénévoles ainsi qu'aux diverses directions de la Ville. Il s'assure de différents suivis auprès du service des travaux publics et du génie. Analyse les besoins du service lors de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières qui lui sont confiées.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Détermine, en collaboration avec son supérieur, les orientations, les objectifs ainsi que les priorités de sa division en fonction de la mission du service;
- Identifie les besoins de la population et détermine en accord avec la direction, les orientations concernant l'offre de service de sa division et voit à son implantation;
- Planifie, dirige, évalue et supervise l'équipe de travail et définit les modes de fonctionnement applicables aux opérations de la division;
- Planifie, recrute, sélectionne, dirige et évalue le personnel sous sa responsabilité;
- Détermine les besoins en formation et planifie un plan de formation pour les employés de sa division;
- Participe à la préparation du budget annuel d'opération de sa division et en assume l'administration;
- Participe à la préparation et assure le suivi du programme triennal d'immobilisations du service ;
- Gère les installations récréatives, évalue les besoins, détermine les calendriers de travail en fonction des priorités, voit à leur entretien et au respect des échéanciers;
- Planifie et dirige l'organisation logistique des événements du service;
- Optimise l'utilisation des différents plateaux et équipements ;

- Élabore, planifie et coordonne la programmation tennis, procède à l'évaluation des activités, analyse les résultats et fait des recommandations au besoin ;
- Voit à la mise en œuvre du plan directeur des parcs et procède à sa mise à jour en fonction de l'évolution des besoins de la communauté;
- Gère, planifie et assure la réalisation des projets inscrits au programme triennal d'immobilisation;
- En partenariat avec le département des approvisionnements, il prépare les différents appels d'offres des projets adoptés du programme triennal d'immobilisation;
- Collabore à l'implantation et à l'amélioration des différents systèmes de gestion, supporte et forme le personnel ;
- Administre et évalue les besoins en matière d'équipements et de support technique, gère un plan d'entretien et de remplacement des équipements, estime les budgets nécessaires et gère les priorités de l'inventaire;
- En partenariat avec le service du génie, il participe à l'élaboration des projets de construction et de réfection des bâtiments et infrastructures de sa division;
- S'assure du respect de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes sous sa charge et veille à son application;
- Répond et assure le suivi des plaintes et demandes relevant de sa division ;
- Analyse et rédige des rapports concernant tous sujets relevant de sa division ;
- Assure au besoin, les représentations auprès des diverses associations, fédérations et autres organismes externes ;
- Travail en concertation avec les divers intervenants concernés ; analyse les demandes, les besoins ainsi que les ressources disponibles en matière d'installations et d'équipements récréatifs;
- Dégage les orientations favorisant le développement de la municipalité ; propose les enlèvements et participe à l'élaboration de politiques de gestion ;
- Participe à l'élaboration de plan d'action en matière d'installations et d'équipements récréatifs, structure et coordonne les actions dont il est responsable et assure un suivi rigoureux de leurs réalisations.
- Responsable de la plateforme web de location et réservation des installations et équipements récréatifs; planifie et coordonne les opérations ;
- Négocie et conclut des ententes nécessaires à la réalisation des événements avec les intervenants ou autres fournisseurs de services, signe les contrats en découlant ;
- Assiste à diverses rencontres d'information et d'échanges et recherche activement des idées et documents de références en vue de l'élaboration de façons de faire inspirantes ;
- Effectue toute autre tâche connexe ou de même nature à la demande de son supérieur.

La liste des tâches et des responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et des responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire du poste.

HABILETÉS PRINCIPALES REQUISES

- Bonne connaissance des lois et de la réglementation en matière bâtiment, de loisirs et de sports ;
- Connaissances techniques au niveau des installations sportives et récréatives ;
- Leadership, esprit d'équipe ;
- Capacité à gérer du personnel ;
- Sens de l'organisation, capacité à gérer les priorités ;
- Autonomie et capacité d'analyse ;
- Habileté à travailler sous pression ;
- Maîtrise du français écrit et parlé.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en Loisirs, Culture et Tourisme ou l'équivalent ;
- Expérience minimale de cinq (5) ans en gestion d'installations récréatives ;
- Maîtriser un environnement informatique et être familier avec l'utilisation des logiciels Excel, Word et Outlook ;
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Être disponible en dehors des heures régulières, lorsque nécessaire.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE : 6 novembre 2014, 16 h

POUR POSTULER : rhumaines@ville.beloeil.qc.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.